



# MAIRIE DE CLAVIERS

## EXTRAIT

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAR  
ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN

NOMBRE		DE	MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	13	

*Séance du 26 septembre 2022*

N° 43/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-six du mois de septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Claviers, dûment convoqué en date du dix-neuf septembre 2022, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérald PIERRUGUES, Maire.

**PRESENTS** : Gérald PIERRUGUES, Philippe COLLIGNON, Jean-Paul CAVALIER, Joseph VALPARAISO, Guillaume CASCIARI, Ange CASTELLOTTI, Laurette GUIGOU, Pauline MOUGENOT, Stéphane ROQUET, Manuel BARON, Carol IVARS, Armelle COLIN.

**EXCUSES** : Didier VALENTI, Frédéric GERST, Vincent GUIGOU.

**PROCURATIONS** : Didier VALENTI donne procuration à Philippe COLLIGNON.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Guillaume CASCIARI.

### **Décision modificative n°2 – Budget Principal Commune**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il convient d'ajuster certains comptes du budget principal.

#### Section de fonctionnement : Dépenses

- Compte 6333 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue : augmentation de crédits de 529,00 € liée à la participation aux frais de formation d'un apprenti (CFA des Arcs-sur-Argens)
- Compte 023 - Virement à la section d'investissement : diminution de crédits de 86 900,00 €
- Compte 615231 - Entretien et réparations voiries : augmentation de crédits de 212 257,86 €
- Compte 6411 - Personnel titulaire : augmentation de crédits de 4 600,00 € liée à l'augmentation de 3,5 % du point d'indice des agents de la fonction publique territoriale au 01/07/2022
- Compte 6413 - Personnel non titulaire : augmentation de crédits de 3 400,00 € liée à l'augmentation de 3,5 % du point d'indice des agents de la fonction publique territoriale au 01/07/2022

#### Section de fonctionnement : Recettes

- Compte 7482 - Compensation pour perte de taxe additionnelle : augmentation de crédits de 124 689,86 € liée à la différence entre le montant prévu au Budget Primitif 2022 (100 000,00 €) et le montant notifié par les services de l'État (224 689,86 €) du Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement.
- Compte 73223 - Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales : augmentation de crédits de 9 197,00 € liée à l'actualisation du montant reversé au bénéfice de Dracénie Provence Verdon agglomération et de ses communes membres (8 000 € prévus au BP 2022 pour 17 197,00 € notifiés soit une augmentation de 9 197,00 € de la part communale)

#### Section d'investissement : Dépenses

- Compte 2135 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions : augmentation de crédits de 10 000,00 € liée à des coûts non prévus au Budget Primitif 2022 concernant les travaux de mise en sécurité et de mise aux normes de l'église Saint-Sylvestre.
- Compte 21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile : augmentation de crédits de 4 300,00 € liée à la création d'un Poteau Incendie chemin François Manzone.

#### Section d'investissement : Recettes

- Compte 021 - Virement de la section de fonctionnement : diminution de crédits de 86 900,00 €
- Compte 1323 – Départements : augmentation de crédits de 84 950,00 € liée à la notification d'une subvention globale au titre de la programmation des opérations d'investissement pour l'année 2022 (49 600,00 € travaux de goudronnage ; 25 600,00 € aménagement du cimetière le Serre ; 9 750,00 € travaux de mise en sécurité et de mise aux normes de l'Eglise Saint-Sylvestre)
- Compte 1341 - Dotation d'équipement des territoires ruraux : augmentation de crédits de 16 250,00 € liée à la notification d'une subvention de l'Etat concernant les travaux de mise en sécurité et de mise aux normes de l'Eglise Saint-Sylvestre.

Le Conseil municipal,  
Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération n° 23/2022 du 7 avril 2022 approuvant le Budget Primitif,  
Vu la décision modificative n°1 approuvée par délibération du conseil municipal n° 32/2022 du 30 juin 2022  
Sur proposition de M. le Maire,  
Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, DÉCIDE :

**Article 1er**

D'approuver la proposition de M. le Maire d'effectuer des virements de crédits.

**Article 2**

D'autoriser les virements de crédits exposés en annexe.

**Article 3**

D'autoriser M. le Maire à signer tous documents y afférents.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-615231 : Entretien et réparations voiries	0,00 €	212 257,86 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0,00 €</b>	<b>212 257,86 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6333 : Participation des employeurs à la form <sup>e</sup> professionnelle continue	0,00 €	529,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6411 : Personnel titulaire	0,00 €	4 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6413 : Personnel non titulaire	0,00 €	3 400,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0,00 €</b>	<b>8 529,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-023 : Virement à la section d'investissement	86 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>86 900,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-73223 : Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 197,00 €
<b>TOTAL R 73 : Impôts et taxes</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 197,00 €</b>
R-7482 : Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	0,00 €	0,00 €	0,00 €	124 689,86 €
<b>TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>124 689,86 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>86 900,00 €</b>	<b>220 786,86 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>133 886,86 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	86 900,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>86 900,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-1323 : Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	84 950,00 €
R-1341 : Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 250,00 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>101 200,00 €</b>
D-2135 : Installat <sup>o</sup> n générales, agencements, aménagements des construct <sup>o</sup> n	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21568 : Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00 €	4 300,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>14 300,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>14 300,00 €</b>	<b>86 900,00 €</b>	<b>101 200,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>148 186,86 €</b>		<b>148 186,86 €</b>

(1) y compris les restes à réaliser

Envoyé en préfecture le 27/09/2022

Reçu en préfecture le 27/09/2022

Affiché le 27/09/2022

ID : 083-218300416-20220926-2022\_09\_043\_0-DE



Fait et délibéré à Claviers les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Gérald PIERRUGUES

